Arrêté n°2019-07-B

ARRETE PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATION ET DE VACANCE DE POSTE POUR LA PERIODE DU 11/02/2019 au 12/02/2019

Le Président,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 23 et 41,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 42 à 46,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, et C transmises par les collectivités du département des Vosges au Centre de Gestion,

ARRETE

Article 1er : La liste des vacances et créations d'emplois établie pour la période du 11/02/2019 au 12/02/2019 comporte :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
1	2	10

réparties selon l'annexe ci-jointe.

Article 2 : Le document annexe au présent arrêté est transmis aux collectivités et établissements pour affichage.

Article 3 : Le Président du Centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Le Président du Centre de gestion charge ses services de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise au représentant le l'Etat.

Fait à Epinal, le 12/02/2019
Le Président,

Centre Départemental de Gestion des Vosges

Michel BALLAND
Maire délégué de GIRMONT

REÇU EN PREFECTURE
le 15/05/2019
Application agréée E-legalite.com
99_AR-088-288800030-20190212-2019_7_B-AR

Publicité des déclarations de créations ou vacances d'emplois - Catégories A-B-C

Arrêté n°2019-07-B du 12/02/2019
Période du 11/02/2019 au 12/02/2019

Nom de la Collectivité	Grade	Service	Durée hebdomadaire	Numéro
CD88 Emploi - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES	ADJOINT ADMINISTRATIF	DBF	35 H 00	2019 - 272
CD88 Emploi - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES	ADJOINT ADMINISTRATIF	DBF	35 H 00	2019 - 273
CD88 Emploi - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	DBF	35 H 00	2019 - 274
CD88 Emploi - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	DBF	35 H 00	2019 - 275
CD88 Emploi - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	DBF	35 H 00	2019 - 276
CD88 Emploi - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	DBF	35 H 00	2019 - 277
CD88 Emploi - CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES	ATTACHE	DAJA	35 H 00	2019 - 278
EPINAL	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	RELAIS DE QUARTIER LA VIERGE BITOLA	35 H 00	2019 - 279
HADOL	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service technique	35 H 00	2019 - 280
MENIL SUR BELVITTE	ADJOINT ADMINISTRATIF		17 H 30	2019 - 281

Centre départemental de gestion des Vosges
28, rue de la clé d'or – CS70055 – 88026 EPINAL Cedex - Tél : 03.26.35.63.10 - site : www.cdg88.fr - email : cdg88@cdg88.fr

REÇU EN PREFECTURE
le 15/05/2019
Application agréée E-legalite.com
99_AR-088-288800030-20190212-2019_7_B-AR

Publicité des déclarations de créations ou vacances d'emplois - Catégories A-B-C

MENIL SUR BELVITTE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Secrétariat de mairie	17 H 30	2019 - 282
C.C.A.S. D'EPINAL	ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	SERVICE 3ème AGE	35 H 00	2019 - 283
LA BRESSE	TECHNICIEN		35 H 00	2019 - 284

REÇU EN PREFECTURE
le 15/05/2019
Application agréée E-legalite.com
99_AR-088-288800030-20190212-2019_7_B-AR